

CONCOURS D'OEUVRES D'ART

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

RÈGLEMENTS

Ce concours, visant à favoriser l'émergence et supporter le développement de la carrière d'artistes de la relève, s'adresse aux artistes semi-professionnels résidant sur le territoire de la grande ville de Lévis. Les créateurs de toutes les disciplines des arts visuels sont admissibles (peinture, sculpture, aquarelle, photographie, etc.). Pour participer, les artistes doivent faire parvenir un dossier comprenant :

- Un minimum de 5 photographies d'œuvres récentes (réalisées en 2017 ou 2018). Chaque œuvre devra être clairement identifiée avec le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique et le support utilisés, les dimensions et l'année de réalisation.

Les œuvres proposées doivent être des créations originales (aucune copie ne sera acceptée). Celles-ci seront disponibles pour fins d'exposition au début de l'année 2019. Les pièces sélectionnées devront être présentées de façon convenable.

- Un curriculum vitae.
- Une brève description de la démarche artistique.

Pour information : 418 838-6001

Prolongation jusqu'au 4 janvier 2019

Les dossiers doivent être acheminés à l'adresse suivante :

cvallieres@ville.levis.qc.ca

ou

Diffusion culturelle de Lévis

a/s Claude Vallières, coordonnateur aux arts visuels

33, rue Wolfe

Lévis (Québec) G6V 3X5